

COMPTE-RENDU DE LA CLE

Vendredi 07 avril 2016 à Fouesnant

Le 07 avril 2016 à la salle de l'Archipel à Fouesnant, se réunissaient les membres de la commission locale de l'eau du SAGE « Sud Cornouaille », présidée par son président Monsieur Roger LE GOFF.

M. Roger LE GOFF introduit la séance. **Sébastien MIOSSEC** est désigné secrétaire de séance. Avec 15 présents et 5 pouvoirs, le quorum n'étant pas nécessaire, la réunion peut donc démarrer.

En préambule, **M. Roger LE GOFF** indique que l'animation du SAGE est désormais assurée par la CCA. Mélanie BRANELLEC vient d'être recrutée en tant qu'animatrice du SAGE Sud Cornouaille.

M. Roger LE GOFF informe également que François POINCELET, représentant de la Fédération de pêche du Finistère, a quitté ses fonctions au 1^{er} avril. Charles NOBLET, président de l'APPMA de Pont Aven, siègera désormais à la Commission Locale de l'Eau.

Objectifs de la réunion

- Valider le bilan d'activités 2015
- Présenter la démarche d'évaluation du Contrat territorial 2012-2015
- Retour sur la phase de consultation du projet de SAGE
- Proposer d'adhérer au CRESEB
- Questions diverses

Présentation :

Les documents de séance ont été adressés préalablement par voie électronique via l'espace « membres » du site Internet. Les diaporamas sont remis en version papier en début de réunion.

1. Approbation du CR de la séance du 18/12/2015 et approbation de l'OJ de la séance

M. LE GOFF propose de valider le compte rendu de la séance du 18/12/2015 et d'approuver l'ordre du jour de la séance.

Aucune remarque n'est formulée, le compte rendu ainsi que l'ordre du jour de la séance sont adoptés à l'unanimité.

2. Bilan d'activités 2015

Un pré-bilan 2015 a déjà été présenté aux membres de CLE lors de la réunion du 18 décembre 2015. Conformément à l'article R 212-34 du Code de l'environnement, ce bilan doit être formalisé dans un rapport d'activités devant être soumis à la CLE puis transmis au Comité de bassin.

Le rapport d'activités 2015 a donc été transmis préalablement aux membres de CLE via le site Internet. Ce dernier se compose :

- D'un bilan synthétique organisé en fiche action
- D'un ensemble d'annexes détaillant chaque programme opérationnel (Plan de lutte contre les algues vertes, Contrat territoriaux milieux aquatiques, ...)

Un correctif est apporté sur le bilan financier 2015 – un bilan financier réajusté est remis en séance (*cf. en annexes*).

Remarques :

- **Hubert MEIGNEN** indique qu'il a rencontré des difficultés de téléchargement sur le site Internet du SAGE. **Mélanie BRANELLEC** confirme que des difficultés lui ont été remontées. Le bilan d'activités sera transmis avec le compte rendu de réunion (*Cf. en annexes*).
- **Hubert MEIGNEN** s'étonne par ailleurs des coûts liés à certaines prestations agricoles. **Morgane LEFEBVE** confirme que le coût journalier d'une prestation de la Chambre d'Agriculture avoisine les 450 euros jour – ce coût intègre les charges sociales et les frais de structure. **Sébastien MIOSEC** précise que ce sont les tarifs, ils peuvent s'élever à 1 000 euros jour pour un cabinet d'experts.

M. LE GOFF félicite l'équipe technique pour le travail accompli et remercie l'ensemble des acteurs pour leur implication au sein des réunions.

Aucune autre remarque n'est formulée.

Après en avoir délibéré, la Commission Locale de l'Eau est invitée à :

→ **Valider le rapport d'activités 2015**

→ **Donner pouvoir à la structure porteuse pour prendre toutes les dispositions nécessaires à la transmission du rapport d'activités conformément à l'article R 212-34 du Code de l'environnement**

Pour : 20

Contre : 0

0

Abstention : 0

3. Evaluation du Contrat territorial 2012-2015

M. LE GOFF rappelle que l'année 2016 est considérée comme une année de transition. Elle n'en demeure pas moins une année importante qui sera marquée par l'évaluation du Contrat territorial afin de préparer le futur Contrat 2017-2021. Elle doit permettre de prendre du recul sur ce qui a été réalisé et de prioriser les actions qui devront être engagées dans le futur Contrat.

M. LE GOFF indique que, pour mener cette évaluation, la Région Bretagne propose une assistance à maîtrise d'ouvrage qui sera chargée d'apporter un appui méthodologique aux territoires.

Enora KEROMNES précise que la notification du marché est en cours. Le groupement de commandes SCE/ Planète publique a été retenu.

Mélanie BRANELLEC présente la méthodologie de travail et le calendrier prévisionnel. Il s'agira d'une évaluation accompagnée c'est-à-dire réalisée en régie par la cellule d'animation du SAGE avec l'appui d'un bureau d'études. Elle s'appuiera :

- D'une part, sur un bilan technico-financier qui doit permettre de faire un état des lieux des actions réalisées sur la durée du Contrat
- Et d'autre part, sur une démarche d'évaluation des politiques publiques qui doit permettre de s'interroger sur l'intérêt et la qualité des actions menées sur le territoire

Les recommandations faites à l'issue de ce travail devront permettre de construire le futur Contrat territorial 2017-2021.

Il est précisé que l'évaluation sera menée simultanément sur l'ensemble des actions inscrites au Contrat territorial (élaboration du SAGE, Plan de lutte contre les algues vertes, Contrat territoriaux milieux aquatiques, ...).

Afin de piloter cette évaluation, il est proposé de créer un Comité de pilotage restreint rassemblant les porteurs du Contrat (techniciens et élus), les partenaires financiers et acteurs locaux :

- Porteurs du Contrat (élus et techniciens) :
→ CCPF, CCA et Quimperlé Communauté
- Partenaires financiers et institutionnels
→ DREAL, DDTM/MISEN, AELB, Région, Département
- Acteurs locaux
→ Chambre d'Agriculture, Comité local des pêches, Associations environnementales

Il se réunira 2 à 3 fois pendant la durée de la démarche évaluative.

Remarques :

- **Sébastien MIOSSEC** demande si le rapport d'évaluation sera soumis à l'avis de la CLE. **Mélanie BRANELLEC** confirme qu'il sera soumis pour avis et validation aux membres de CLE, lors d'une réunion prévue en septembre 2016.
- **Mélanie BRANELLEC** indique également que la 1^{ère} réunion du Comité de pilotage devrait avoir lieu courant du mois de mai – une date sera prochainement proposée.

Aucune autre remarque n'est formulée.

Après en avoir délibéré, la Commission Locale de l'Eau est invitée à :

→ Valider le rôle et la composition du Comité de pilotage

→ Donner délégation au Président et pouvoir à la structure porteuse pour prendre toutes les dispositions nécessaires au lancement de la démarche évaluative et pour la signature des actes unilatéraux et contractuels, y afférents

Pour : 20

Contre :

0

Abstention : 0

4. Phase de consultation du projet de SAGE

Suite à son adoption par la CLE du 04 septembre 2015, le projet de SAGE Sud Cornouaille a été soumis à l'avis des PPA. La consultation s'est déroulée pendant 4 mois, entre le 10 septembre 2015 et le 10 janvier 2016.

L'ensemble des avis sont favorables ou réputés favorables. Seule la Région Bretagne et la Chambre d'Agriculture ont émis un avis favorable avec recommandations. Il est proposé d'analyser ces avis lors de la prochaine réunion de la CLE (prévue le 16 juin prochain) qui aura vocation, à l'issue du passage en Comité de bassin, de modifier les documents du SAGE avant la phase d'enquête publique.

Christophe LE ROUX demande si les communes seront à nouveau sollicitées pour avis à l'issue de l'enquête publique. **Pierre PRODHOMME** répond par la négative.

Prochaines échéances :

- Passage en Commission planification le 27 avril, puis en Comité de bassin le 26 mai
- Prise en compte des avis et recommandations des PPA lors de la réunion CLE du 16 juin
- Enquête publique entre la mi-août et la mi-septembre
- Approbation préfectorale avant la fin de l'année 2016

5. Adhésion au CRESEB

Le Centre de Ressources et d'Expertise Scientifique sur l'Eau de Bretagne (CRESEB) est une plateforme d'échange et de structuration des coopérations entre les acteurs de la gestion intégrée de l'eau et les acteurs scientifiques.

Laurent GRIMAULT, coordonnateur du CRESEB, présente le CRESEB :

- Ses missions,
- Le fonctionnement du GIS – Groupement d'Intérêt Scientifique – et ses différentes instances
- Les travaux et projets portés par le CRESEB en partenariat et en appui de gestionnaires locaux.

Il précise également que le CRESEB sera chargé d'apporter un appui scientifique à l'élaboration et au pilotage du second plan de lutte contre les algues vertes.

Remarques :

- **Ronan LE BARS** témoigne de l'appui scientifique apporté par le CRESEB pour la définition des Débits Minimums Biologiques sur le bassin de l'Ellé. Elle a permis de développer une méthode adaptée aux territoires bretons.
- **Morgane LEFEBVE** demande si le CRESEB pourrait apporter un appui au territoire dans le cadre de l'évaluation du Contrat territorial. Il subsiste beaucoup d'incertitudes sur les mesures de gestion des zones humides.

Après en avoir délibéré, la Commission Locale de l'Eau est invitée à :

- **Approuver l'adhésion de la CLE au CRESEB**
 - **Donner pouvoir au Président de la CLE pour signer la convention constitutive du GIS et pour représenter la CLE au sein du Conseil de groupement du Creseb,**
 - **Désigner Gérard MARTIN pour participer aux travaux scientifiques et techniques du CST,**
- Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0**

6. Questions diverses

Dossier d'autorisation sur le renforcement d'un busage sur la commune de Moëlan sur Mer

Les services de l'Etat ont transmis pour avis le dossier d'autorisation déposé par la commune de Moëlan sur Mer concernant le renforcement d'un busage sur la plage de Kerfany.

Mr Le Goff présente le détail du projet et rappelle que le remplacement de la conduite par une canalisation de diamètre plus important (800) va permettre d'améliorer le transfert des eaux vers le milieu récepteur tout en limitant tous les dysfonctionnements recensés à l'amont. Il précise par ailleurs que la commune a prévu en compensation une renaturation du cours d'eau en amont sur un linéaire de 70 m.

Aucune remarque n'est formulée.

Plan Opérationnel d'Investissements 2016

Le Conseil Régional de Bretagne vient de lancer un second appel à projet dans le cadre du Plan Opérationnel d'Investissement 2016. L'ensemble des maîtres d'ouvrage sollicitant une subvention auprès du Conseil Régional pour une dépense en Investissement dans le domaine de l'eau doivent passer par ce dispositif.

Mélanie BRANELLEC expose les grandes lignes de l'appel à projets. Les dossiers sont à déposer auprès de la Région avant le 13 mai 2016. Il est précisé que l'acquisition du matériel de désherbage alternatif n'est plus intégré au dispositif –il fait l'objet d'une instruction spécifique par les services de la Région Bretagne dans le cadre d'un guichet unique mis en place avec l'Agence de l'Eau.

Pour plus d'informations, sur le 2^{ème} appel à projets relatif au POI 2016 :

http://www.bretagne.bzh/jcms/prod_323245/fr/plan-operationnel-d-investissements

Comité régional de suivi du plan de lutte contre les algues vertes

M. LE GOFF informe que la réunion du comité régional de suivi des plans algues vertes initialement programmée le 23 mars a été reportée à la fin du mois d'avril (date non communiquée à ce jour). Celle-ci doit notamment permettre de présenter le projet de feuille de route collective pour guider l'élaboration du second plan algues vertes.

Les prochaines échéances :

Après avoir présenté le calendrier prévisionnel de l'année 2016, Mélanie BRANELLEC informe de la date de la prochaine réunion de la CLE qui aura lieu le 16 juin à 14h dans les locaux de Quimperlé Communauté.

Après avoir épuisé l'ordre du jour, Monsieur LE GOFF remercie l'ensemble des membres présents et clôture la séance.

Roger LE GOFF
Président de la CLE



Liste de présence

Collège	Structure	Représentant	CLE du 07/04/16
Collectivités territoriales	Conseil Regional	Mme Gaëlle LE MEUR	Excusée
	Conseil Général	Mme Muriel LE GAC	Excusée- Pouvoir Mme Ziegler
		Mme Nicole ZIEGLER	Présente
	CCPF	M.Roger LE GOFF	Présent
		M.André GUILLOU	Excusé - Pouvoir Mr Rivière
	Benodet	M.Christian PENNANECH	Absent
	Clohars Fouesnant	M.Michel LAHUEC	Absent
	La Forêt Fouesnant	M.Bernard MERRIEN	Présent
	CCA	André FIDELIN	Présent
		M.Gerard MARTIN	Présent
	Melgven	Mme Michelle HELWIG	Absente
	Pont Aven	M.Roland LE GUENNEC	Absent
	Tregunc	M.Dominique DERVOUT	Présent
	Rosporden	Mme Christine LE TENNIER	Absente
	Quimperlé Communauté	M.Sébastien MIOSSEC	Présent
		M.Marcel LE PENNEC	Absent
	Scaër	M.Michel GARO	Présent
	Le Trevoix	M.Daniel HANOCQ	Présent
	Moëlan sur Mer	Mme Marcelle LE GALL	Absente
Bannalec	M.Christophe LE ROUX	Présent	
Syndicat de Clohars Fouesnant	M.Christian RIVIERE	Présent	
Usagers	CA29	M. Jean Michel LEBRETON	Absent
	CCI29	M. Jean Yves LE FLOCH	Absent
	Chambre des métiers	M.Michel GUEGUEN	Excusé
	GAB 29	M.Stephane POUPON	Absent
	Comité regional des pêches	M.RAYMOND BOURHIS	Absent
	Comité regional conchylicole	M.Ronan LE FAOU	Excusé
	QCD	Mme Pauline CHALAUX	Excusée
	Propriétaires fonciers	Mme Evelyne JOURDRAIN	Excusée - Pouvoir Mr Meignen
	ERB	M. Hubert MEIGNEN	Présent
	UFC Que Choisir	M.Jean Pierre OSMAS	Absent
	FD pêche	M.Charles NOBLET	Présent
	ASC	M.René LANDRAIN	Absent
	Nautisme en Finistère	M.Marc BERCON	Absent
Services de l'Etat	Prefet coodonateur de bassin		Absent
	Préfet du Finistère		Absent
	MISEN	Yves Deperrois, DDTM	Présent
	ONEMA		Absent
	DDTM	Zaig LE PAPE	Excusé- Pouvoir MISEN
	ARS	Marie Helène LAGREE	Excusé
	DREAL	Amélie DE CHAMPS	Excusé
	AELB	Pierre PRODHOMME	Présent

Ont également participé à cette réunion :

- **Pour CCA** : Brice Guesdon, Mélanie Branellec
- **Pour la CCPF** : Morgane Lefebve
- **Pour Quimperlé Communauté** : Ronan Le Bars
- **Pour le Conseil Régional** : Enora Keromnes
- **Pour le CRESEB** : Laurent Grimault